



CHSCT PTS

ALLIANCE PATS avait demandé l'organisation de réunions spécifiques à la PTS au sein du CHSCT national suite à la disparition du CHSCT de l'INPS.

Cette première réunion avait lieu le 7 mai 2021. Le directeur général adjoint qui présidait la séance a reconnu l'intérêt de cette réunion et s'est engagé à ce qu'il y en ai d'autres à l'avenir.

Cette séance a permis de discuter des actions en cours relativement aux signalements, de la mise à jour des documents de prévention, de la mise en place des nouvelles cellules de veille.

Elle a aussi permis de faire un point sur la politique de substitution des produits CMR, le suivi du personnel et la surveillance des équipements.

Sur ces sujets, nous avons signalé que des difficultés étaient encore nombreuses dans le suivi médical et psychologique des personnels comme dans le contrôle des équipements. Nous avons alerté l'administration sur le fait que de nombreux managers ne se sentent pas concernés par les questions d'hygiène et sécurité. Or, ce sujet ne peut pas être pris en compte uniquement par les conseillers de prévention.

Nous avons demandé qu'un effort de formation continue soit fait à l'attention de l'ensemble des personnels et notamment des managers, ainsi qu'à l'attention des conseillers de prévention des services territoriaux qui ne sont pas toujours informés des problématiques propres à la PTS.

Nous avons également demandé un point de situation concernant la sécurité des bâtiments abritant des services de police scientifique.

ALLIANCE PATS CONTINUERA DE DÉFENDRE LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS ET DE DEMANDER UNE PLUS GRANDE VIGILANCE SUR LES QUESTIONS D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ DONT L'IMPORTANCE EN PTS EST CONSIDÉRABLE.



ALLIANCE
POLICE NATIONALE

PATS



RENOUVEAU DÉTERMINATION EXIGENCE